



135^{ÈME} EDITION DE LA FETE DU TRAVAIL

*Projet de discours du Ministre de l'Emploi, de la Fonction Publique,
du Travail, de la Formation Professionnelle.*

Libreville le 25.04.2021

Thème :

**LE DIALOGUE SOCIAL, LEVIER INDISPENSABLE POUR
LA PRESERVATION DE L'EMPLOI ET DE LA RELANCE
DE L'ECONOMIE EN PERIODE DE COVID-19**

Chers travailleurs,

A l'instar de la communauté internationale, le Gabon notre pays, commémore ce 1^{er} Mai 2021, la 135^{ème} édition de la fête du Travail, sous le thème « *Le dialogue social, levier indispensable pour la préservation de l'emploi et de la relance de l'économie en période de Covid-19* », dans un contexte international et national toujours marqué par les ravages de la pandémie de la Covid-19.

Cette pandémie qui bouscule depuis le début de l'année 2020, l'écosystème sanitaire, économique et social de toute une planète empêche une fois encore, la tenue des traditionnelles festivités du 1^{er} mai.

Au nom du Gouvernement, je saisis cette opportunité pour réitérer à l'ensemble des Travailleurs du Gabon, la préoccupation et la détermination du Gouvernement à se tenir à vos côtés, pour faire face à la difficile situation imposée par cette pandémie qui met à mal notre économie, menace les emplois, avec des conséquences désastreuses et disproportionnées sur les personnes les plus vulnérables, à l'instar des travailleurs peu qualifiés, des travailleurs informels, des jeunes et des femmes.

Le Gouvernement a pleinement conscience des importants efforts consentis par les travailleurs, depuis l'apparition de cette crise sanitaire.

C'est pourquoi, au nom du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, et à celui de Mme Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, je voudrais vous dire toute notre reconnaissance et celle de la Nation entière, pour votre contribution significative à l'effort de lutte contre cette pandémie.

Plus que jamais, le rôle des Partenaires sociaux en milieu professionnel est crucial, et le Gouvernement salue ici leur engagement en tant que dignes relais des mesures gouvernementales édictées dans la lutte contre la covid-19, par l'organisation de séminaires à l'endroit de leurs adhérents.

Chers partenaires sociaux, chers Travailleurs,

Si la commémoration de la journée historique dédiée aux droits des travailleurs demeure en principe symbolique, elle doit surtout être, pour le Gouvernement et les partenaires sociaux, l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur l'état des rapports professionnels au cours des dernières années, et par la même occasion, une opportunité pour évaluer les grands chantiers sociaux qui focalisent nos intelligences, cristallisent nos espoirs, et absorbent nos énergies.

En effet, un examen des revendications sociales présentées par les Centrales syndicales à l'occasion des commémorations de la Fête du Travail au cours des cinq dernières années, révèle de façon constante, qu'elles portent notamment sur :

- Une meilleure redistribution des fruits de la croissance ;
- la création d'emplois de qualité pour les jeunes et la mise en place de politiques de financements de microprojets pour les femmes en milieu rural ;
- l'amélioration des conditions de travail, notamment dans le secteur public ;
- la levée des mesures d'austérité instaurées par le Gouvernement dans le secteur public depuis 2015 ;
- une meilleure structuration et une intensification du dialogue social avec la mise en place du conseil national du dialogue social ;
- l'organisation des élections professionnelles afin de dégager une meilleure représentativité ;
- l'aboutissement du projet du nouveau Code du travail ;

Chers Partenaires,

Depuis 2019, le Gouvernement a intensifié sa volonté de dialoguer avec vous, afin de vous impliquer pleinement au cœur des réformes qui impactent l'amélioration de l'environnement juridique des travailleurs.

A cet effet, la concrétisation de ce dialogue s'est traduite à travers plusieurs concertations, notamment dans le cadre de la réforme du Code du travail actuellement en examen à l'Assemblée nationale, dont les conclusions tenant compte des recommandations du Bureau international du Travail, se sont heureusement soldées par un consensus des partenaires. Nous pouvons affirmer que ce travail élaboré ensemble, va permettre à notre pays de disposer d'un Code progressiste et innovant, catalyseur de croissance pour nos emplois.

Ce dialogue social s'est également illustré à travers les concertations avec les partenaires sociaux lors du Forum de la Fonction publique, moments au cours desquels des discussions franches et constructives ont permis d'identifier les causes du dysfonctionnement de notre administration et de définir ainsi, les grands axes de la réforme de la Fonction publique, dans la perspective de sa transformation en une administration plus efficace et performante.

Ces conclusions ont abouti à l'identification de 144 recommandations, traduites en mesures d'actions dont 31 ont été intégrées dans le plan d'action 2020-2021, mesures qui font l'objet d'une exécution depuis le mois de janvier 2021, et de discussions permanentes et transparentes avec le Comité de pilotage mis en place de façon consensuelle.

Oui, Chers travailleurs, grâce à vous et avec vous, nous avons bien dialogué et avancé significativement dans la mise en œuvre des grands enjeux de réformes de notre pays.

La volonté commune d'intensifier ce dialogue nous a conduit à solliciter l'assistance du Bureau International du Travail, en vue d'améliorer la qualité de nos cadres de concertation. A cet effet, trois (3) objectifs ont été identifiés, à savoir :

- l'élaboration du cadre juridique du dialogue social permanent et inclusif ;
- l'assistance technique pour l'organisation des élections professionnelles ;
- l'organisation des sessions de formations syndicales (Etat/Employeurs/Travailleurs).

Sur le premier point point, il y a lieu de retenir l'effectivité de l'assistance technique relative à la mission sur le dialogue social démarré depuis le mois de décembre 2020.

Cette mission du BIT conduite par deux (02) experts nationaux vise deux objectifs : *la réalisation une étude de « diagnostic du dialogue social au Gabon » et « l'appui à la création d'un cadre permanent de Dialogue Social au Gabon »*. Elle aboutira à la mise en place d'outils de performances, garantissant un dialogue social tripartite structuré, permanent et proactif, aussi bien au sein de l'administration centrale que dans le secteur privé.

Ces experts diligentent actuellement leurs enquêtes auprès de l'ensemble des partenaires sociaux. Le gouvernement remercie ici, tous les partenaires pour leur franche collaboration qui facilite ainsi la réalisation, par les deux experts, de leur mission respective. Les résultats attendus conditionnent l'atteinte des objectifs assignés à ladite mission et devraient nous permettre d'améliorer de façon significative la qualité du dialogue social et les relations avec les partenaires sociaux.

Chers Partenaires,

Malgré la pandémie actuelle qui nous impose de nouveaux modes de travail, nous avons pu mener, grâce au cadre de visioconférences, une activité dense au niveau international et avons pris part à plusieurs rencontres. Ces intenses concertations, organisées sous l'égide du Bureau International du Travail, ont permis aux mandants tripartites de participer entre autre :

- à la journée des mandats de l'OIT ;
- au sommet mondial de l'OIT sur la covid-19 ;
- au panel de haut niveau sur les grands principes du dialogue social et son rôle en période de crise ;
- au séminaire avec les mandants tripartites sur le dialogue social et la covid-19 au Gabon ;
- au séminaire sur le renforcement du dialogue social pour améliorer la résilience du monde du travail et favoriser la relance économique au Gabon ;
- à la session d'échanges et de formation en ligne sur divers thématiques : le guide des employeurs ; les rôles et responsabilités des organisations de travailleurs face à la covid-19 ; l'étude d'impact du covid-19 sur l'emploi et le monde du travail ;
- à l'atelier virtuel de partage d'expérience en modélisation de l'emploi dans les politiques publiques.

S'agissant de la Conférence Internationale du Travail (CIT), compte tenu du contexte particulier lié à la pandémie, la 109^{ème} Session qui devait se tenir en juin 2020 avait été annulée et reportée à juin 2021. C'est dans cette perspective que le Gouvernement s'attèle à ce que les partenaires sociaux y prennent une part active, en garantissant leur participation effective à distance, comme le prévoit le format du programme et les modalités de participation adoptés pour cette session de la Conférence.

Enfin, Chers travailleurs, nous vous invitons à poursuivre ce syndicalisme de qualité et de propositions, et à jouer pleinement votre rôle de régulateur et d'apaisement des tensions sociales.

En cette période de crise, soyez les relais de la sensibilisation sur les mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19.

Ensemble, nous réussirons à combattre cet ennemi commun.

Nous vous souhaitons une excellente fête du Travail.

Que Dieu nous bénisse et nous assiste.

Je vous remercie.